



Securities Services



SIX Terravis SA

Hardturmstrasse 201

Case postale 1758

8021 Zurich

(IDE: CHE-114.332.360)

Transactions électroniques Terravis eGVT

Manuel d'utilisation pour les instituts de prévoyance

En vigueur depuis le	09.01.2017
Version	1.0.1

Sommaire

1. Introduction	3
1.1. Manuel d'utilisation	3
1.2. Transactions électroniques Terravis eGVT	3
1.3. Processus supportés	3
2. Conditions	4
2.1. Conditions essentielles	4
2.2. Conditions techniques	4
2.2.1. Interface utilisateur (GUI Web) pour les instituts de prévoyance	4
2.2.2. Pop-up Blocker	5
2.2.3. Authentification forte	5
2.2.4. Signatures électroniques qualifiées	5
2.3. Profils des utilisateurs eGVT	5
3. Travailler avec l'interface utilisateur Terravis (GUI Web)	6
3.1. Onglet «Transactions électroniques»	6
3.1.1. Navigation «Nouvelle opération»	6
3.1.2. Navigation «Opération»	6
3.2. Aperçu des opérations	8
3.2.1. Paramètres de l'aperçu	8
3.2.2. «Aperçu» général, mode «Aperçu de la transaction»	9
3.2.3. «Aperçu» général, mode «Tâches / Notifications»	9
3.2.4. Aperçu détaillé des «Tâches / Notifications»	10
3.2.5. Aperçu détaillé «Aperçu de la transaction»	10
3.2.6. Processus fenêtre d'état (pop-up)	10
3.3. Onglet «Paramètres personnels»	11
4. Processus «Restriction du droit d'aliéner (nouvelle saisie)»	12
4.1. Introduction au processus	12
4.2. Exécution dans le système	12
5. Processus «Restriction du droit d'aliéner (radiation)»	21
5.1. Introduction au processus	21
5.2. Exécution dans le système	21
6. En cas de dysfonctionnement	28
6.1. Résolution des problèmes	28
6.2. Support	28

1. Introduction

1.1. Manuel d'utilisation

Le présent manuel d'utilisation s'adresse aux instituts de prévoyance (caisses de pension, fondations collectives, fondations de libre passage, fondations de prévoyance) qui participent aux transactions électroniques par le biais de l'interface utilisateur graphique (GUI) de Terravis. La forme masculine utilisée s'applique également aux personnes de sexe féminin.

1.2. Transactions électroniques Terravis eGVT

Dans le cadre des transactions électroniques Terravis (eGVT), SIX reproduit électroniquement les processus multi-secteurs. Au terme de leur développement, les processus entre les Offices du registre foncier, les officiers publics, les instituts de crédit, les géomètres, les instituts de prévoyance et autres groupes d'utilisateurs se dérouleront de manière standardisée au niveau national, sans rupture de supports d'un secteur à l'autre.

Le terme processus multi-secteurs décrit un processus qui se déroule depuis des années dans la pratique. Différents corps de métier (domaines de spécialisation), à savoir les instituts de crédit, les officiers publics, les géomètres, les instituts de prévoyance et les Offices du registre foncier travaillent de concert pour permettre l'octroi d'un prêt garanti par un gage immobilier à un emprunteur. Chaque domaine de spécialisation conserve les compétences et les pouvoirs qui lui sont conférés mais communiquent toutefois entre eux de manière standardisée et numérisée.

L'expression sans rupture de supports signifie que les documents sur papier ne doivent pas être convertis en documents électroniques (p. ex. en les scannant) et vice versa. Malheureusement, ce processus n'est pour l'heure pas encore admis sur le plan juridique. Les actes notariés (p. ex. contrats de gage) tiennent donc lieu d'originaux et doivent être établis sur support papier. Le terme multi-systèmes signifie que les Offices du registre foncier, les officiers publics, les géomètres, les instituts de prévoyance et les instituts de crédit recevront et enverront tous les mêmes avis pour s'acquitter de leurs tâches sans que l'expéditeur d'un avis se demande comment le destinataire fera pour le traiter.

1.3. Processus supportés

Terravis supporte actuellement les processus suivants pour les instituts de prévoyance:

Processus	Description
N° 12	Restriction du droit d'aliéner (inscription)
N° 13	Restriction du droit d'aliéner (radiation)

2. Conditions

Les conditions nécessaires au bon fonctionnement des transactions électroniques Terravis eGVT sont résumées ci-après.

2.1. Conditions essentielles

L'exécution des processus eGVT via Terravis est soumise aux conditions suivantes:

Thème	Condition requise
ID de transaction	Toute nouvelle opération effectuée dans Terravis est clairement identifiée au moyen d'un identifiant (ID de transaction). Cet identifiant ne peut pas être modifié et est le seul visible par toutes les parties concernées. Le filtrage par ID de transaction donne un aperçu clair de toutes les tâches, confirmations et notifications afférentes à une opération donnée.
Office du registre foncier	L'exécution de processus électroniques via Terravis est liée à la condition que le canton correspondant ou l'Office du registre foncier compétent où est inscrit l'immeuble (principal) concerné soit raccordé aux transactions électroniques eGVT. Une liste actualisée des Offices du registre foncier raccordés est disponible sur le site Internet www.terravis.ch .
Système de notariat	Les systèmes de notariat varient d'un canton à l'autre. Terravis fait la distinction entre les processus du notariat indépendant et les processus du notariat de fonction. Seule l'une des deux variantes est appliquée par canton.
Structures complexes	Eu égard à la grande complexité des procédures liées au registre foncier et au notariat, Terravis n'est pour l'heure pas en mesure de proposer des processus désignés pour tous les types d'opération. Ces opérations doivent être effectuées par voie postale ordinaire. SIX met tout en œuvre pour élargir régulièrement son offre là où cela s'avère nécessaire et judicieux.

2.2. Conditions techniques

Les conditions appliquées varient d'un groupe d'utilisateurs à l'autre. Il convient de noter que les conditions énoncées ci-après ont pour but de fournir une vue d'ensemble aux utilisateurs et que cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et qu'elle peut être complétée régulièrement en fonction d'éventuels développements.

2.2.1. Interface utilisateur (GUI Web) pour les instituts de prévoyance

Tous les instituts de prévoyance qui ont conclu l'accord relatif aux transactions électroniques avec SIX Terravis peuvent participer à eGVT via l'interface utilisateur (GUI), dans l'onglet «Transactions électroniques». Pour une présentation optimale de l'interface, l'utilisation du navigateur défini dans les conditions techniques de Terravis (<http://www.terravis.ch/fr/shared/terravis-informationen.html>) est nécessaire.

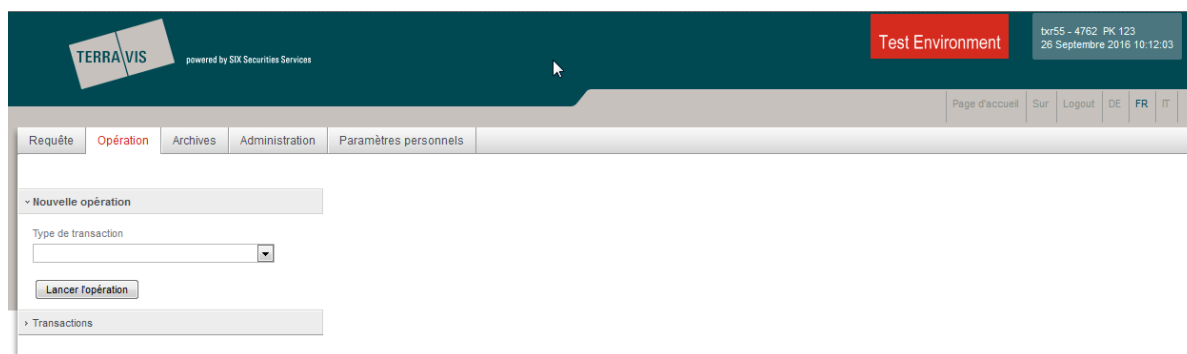


Figure 1: interface utilisateur – onglet «Transactions électroniques»

2.2.2. Pop-up Blocker

Il est recommandé de désactiver de manière permanente le blocage des pop-up (Pop-up Blocker) dans le navigateur utilisé pour Terravis, car les extraits PDF s'affichent dans d'autres fenêtres (pop-ups). Pour ce faire, veuillez sélectionner «Tools» -> «Pop-Up-Blocker».

2.2.3. Authentification forte

La participation à eGVT requiert une authentification forte, c'est-à-dire au moyen d'un certificat d'authentification émis par un fournisseur reconnu (p. ex. SuisseID de QuoVadis ou SwissSign), d'une authentification unique (Single Sign-On, SSO), d'une smartcard ou d'un login par SMS. Contrairement à la consultation ordinaire des données foncières, une authentification au moyen du nom d'utilisateur et du mot de passe n'est pas suffisante.

Etant donné que l'installation d'un certificat d'authentification présente une certaine complexité, il est recommandé de faire appel, le cas échéant, à votre fournisseur de services informatiques suffisamment tôt.

Aucune installation de logiciel n'est nécessaire pour l'utilisation du login par SMS. Toutefois, le service doit être activé au préalable et est payant (les tarifs appliqués aux solutions d'authentification et de signature proposées par SIX sont publiés sur le site Internet www.terravis.ch).

2.2.4. Signatures électroniques qualifiées

Les processus exigent l'utilisation de signatures électroniques qualifiées, notamment dans le cadre des transactions avec les autorités. Pour les géomètres, la solution décrite ci-après est utilisée, sachant qu'il incombe au participant de se procurer la signature électronique qualifiée.

Serveur de signature

En collaboration avec QuoVadis, SIX Terravis met à la disposition de ses utilisateurs un service de signature pour apposer des signatures électroniques qualifiées (SuisseID) sur des documents.

Ces signatures électroniques qualifiées doivent être commandées directement auprès de QuoVadis au moyen de processus et de formulaires prédéfinis. Les SuisseID commandées sont facturées par SIX Terravis.

Commande d'une SuisseID

La commande s'effectue exclusivement au moyen du formulaire défini pour Terravis (consulter le site www.terravis.ch).

2.3. Profils des utilisateurs eGVT

Terravis est une plateforme de processus dont l'accès est exclusivement réservé aux groupes d'utilisateurs autorisés en vertu d'un contrat (Closed User Group), notamment les instituts de crédit, les officiers publics, les conservateurs du registre foncier, les géomètres et les instituts de prévoyance. L'accès à eGVT exige une authentification forte.

En plus des profils énumérés plus haut, les transactions électroniques Terravis prévoient les fonctions suivantes au choix:

- EgvFull (droit de gérer les transactions dans le système Terravis, de les signer et de requérir leur inscription)
- EgvModify (droit de gérer les transactions dans le système Terravis et de requérir leur inscription)

3. Travailler avec l'interface utilisateur Terravis (GUI Web)

Les explications qui suivent ont pour but d'assister les utilisateurs lors de la navigation sur l'interface utilisateurs.

3.1. Onglet «Transactions électroniques»

L'utilisation du service «Transactions électroniques Terravis eGVT» requiert l'activation préalable de la fonction «eGVT Full» ou «eGVT Modify» par l'administrateur (cf. chapitre 2.3) ainsi que la mise en place d'une authentification forte (cf. chapitre 2.2.3).

Le système eGVT permet de lancer de nouvelles transactions (navigation «Nouvelle opération») ou de gérer des transactions en cours ou déjà conclues (navigation «Opération»).

3.1.1. Navigation «Nouvelle opération»

Un utilisateur peut démarrer de nouvelles opérations dans l'écran suivant:

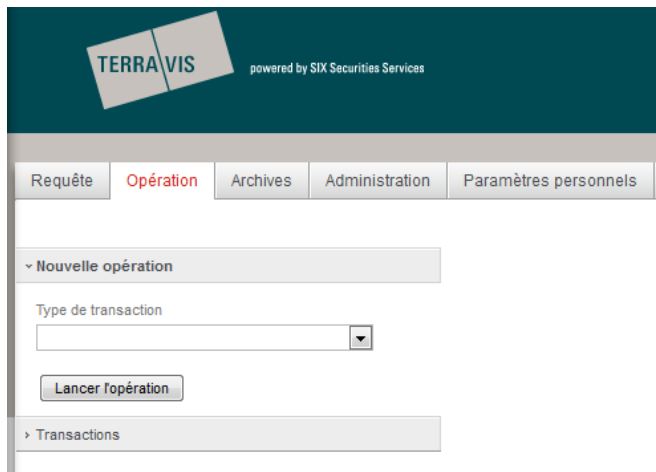








Figure 2: démarrer de nouvelles opérations

3.1.2. Navigation «Opération»

L'institut de prévoyance ou le collaborateur compétent gère les transactions Terravis déjà lancées sous l'onglet «Opération». Cette fonction permet au propre institut de prévoyance de consulter les tâches en cours et exécutées ainsi que les confirmations, les messages d'erreur et les notifications y associés.

-  Tâche / processus effectué(e)
-  Tâche / processus en cours
-  Processus en cours (uniquement dans l'aperçu de la transaction)
-  Tâche / Information en cours, non critique
-  Message d'erreur / processus interrompu
-  Processus en cours de traitement dans Terravis

a) Règles générales concernant la navigation «Opération»

- La liste est mise à jour lorsqu'un utilisateur saisit des données dans Terravis ou qu'il navigue sur les différentes pages. Les résultats doivent être confirmés au moyen du bouton «OK».
- Si une tâche Terravis doit être marquée comme «exécuté», le bouton «OK» n'apparaît pas.
- Si le bouton «Annuler» ou «Suivant», est activé, la liste des tâches s'affiche sans les dernières modifications apportées.

b) Trier par ordre croissant et décroissant

Les données contenues dans les différentes colonnes peuvent être triées par ordre croissant et décroissant.

Type de transaction	Propriétaire	Début de la transaction	Mot-clé
Identifiant / état de la transaction	Montant (CHF)	Dernière étape	Unité d'organisation
Référence	Immeuble	Tâche/Notification suivante	Contrepartie

Figure 3: trier les tâches / notifications par ordre croissant et décroissant

c) Filtrer les tâches / notifications

L'utilisateur peut paramétrer le filtre de sorte à afficher uniquement les tâches, confirmations et notifications.

Filtrer par...	Sélection	
Mode	Aperçu de la transaction Tâches / Notifications	
Type de transaction	Restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (radiation)	
Tâches / Notifications	Transmission de la restriction du droit d'aliéner (nouvelle saisie) Transmission de la restriction du droit d'aliéner (radiation) Conclusion de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Conclusion de la restriction du droit d'aliéner (radiation) Confirmation d'inscription au journal Confirmation d'inscription au grand livre Refus de l'Office du registre foncier Rejet de l'Office du registre foncier Signer la transaction	
Période: du... au...		Le filtre peut être paramétré de telle sorte à afficher uniquement certaines tâches, confirmations, notifications et opérations. Il est aussi possible de définir uniquement une date.
Etat	Exécuté Erreur Non exécuté En suspens	Le filtre permet de restreindre la recherche aux opérations en cours/en suspens, effectuées et aux messages d'erreur.
Mot-clé		Les utilisateurs peuvent saisir un mot-clé qu'ils peuvent définir librement et qui ne sera pas transmis à des tiers. Le collaborateur définit lui-même les modalités d'utilisation du champ. La recherche à l'aide d'un mot-clé permet de retrouver rapidement une opération ou un

		client.
ID de transaction		Identifiant univoque pour chaque opération. L'ID de transaction est visible par toutes les parties concernées (p. ex. Office du registre foncier, officier public, géomètre).
Référence		Pour toute nouvelle opération effectuée, les utilisateurs sont tenus de saisir une référence, qu'ils peuvent définir librement, afin d'établir une corrélation précise avec l'opération interne. Cette référence ne sera pas transmise à des tiers. L'utilisateur définit lui-même les modalités d'utilisation du champ. La recherche à l'aide d'un mot-clé permet de retrouver rapidement une opération ou un client. (Champ obligatoire)
Commune		A l'aide de ce filtre, seules les opérations et tâches liées à la commune sélectionnée sont affichées.
Unité d'organisation		Les grandes entreprises remplissent le champ pour toute nouvelle opération effectuée en fonction de leur mode d'organisation interne pour permettre un filtrage efficace des tâches, des confirmations et des notifications. (Champ obligatoire) <i>A noter</i> <i>L'unité d'organisation sera imprimée sur le courrier postal</i>

- Chaque utilisateur définit ses propres filtres
- Il est possible de combiner les différents filtres, à l'exception du filtrage sur les tâches / notifications si le mode sélectionné est «Aperçu de la transaction». Terravis permet en outre de restreindre les tâches / notifications en deux étapes. Dans un premier temps, l'utilisateur restreint la recherche en sélectionnant le type de transaction. Dans le type de transaction, l'utilisateur peut en outre définir les filtres indiqués plus haut.
- Il est possible de modifier ou de supprimer à tout moment un filtre défini.

3.2. Aperçu des opérations

3.2.1. Paramètres de l'aperçu

L'aperçu peut s'afficher dans deux modes différents:

- Mode «Aperçu de la transaction»
- Mode «Tâches / Notifications»

3.2.2. «Aperçu» général, mode «Aperçu de la transaction»

En fonction du filtre qu'il a défini, l'utilisateur verra s'afficher une liste contenant ses opérations (liste déroulante).

The screenshot shows the 'Aperçu de la transaction' (Transaction Overview) view. On the left, there are filters for 'Type de transaction' (set to 'Restriction du droit d'aliéner (inscription)'), 'Etat', 'ID de l'opération', 'Commune', and 'Monnaie / montant'. The main area displays a table of transactions with columns: 'Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence', 'Propriétaire Montant (CHF) Immeuble', 'Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante', and 'Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie'. The table shows 6 transactions, all with a status of 'Exécuté' (Executed), except for one with a status of 'Erreur' (Error).

Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie
✓ Restriction du droit d'aliéner (inscription) 201609080009 / Exécuté n/a	Müller, Ulrich Walter	08.09.2016 - 10:26:07 08.09.2016 - 10:31:25	ERWS-22A1
✗ Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016090700026 / Erreur n/a	Müller, Ulrich Walter	07.09.2016 - 17:55:18 08.09.2016 - 08:12:52	
✓ Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016090700025 / Exécuté n/a	Müller, Ulrich Walter	07.09.2016 - 16:34:52 07.09.2016 - 17:53:24	
✓ Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016090100016 / Exécuté n/a	Müller, Ulrich Walter	01.09.2016 - 16:28:15 01.09.2016 - 16:39:23	PKPK
✓ Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016090100013 / Exécuté n/a	Müller, Ulrich Walter	01.09.2016 - 15:48:32 01.09.2016 - 15:49:23	
✓ Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016090100012 / Exécuté n/a	Müller, Ulrich Walter	01.09.2016 - 15:38:12 01.09.2016 - 15:44:25	Test Berli PKPK

Figure 4: aperçu des opérations

3.2.3. «Aperçu» général, mode «Tâches / Notifications»

En fonction du filtre qu'il a défini, l'utilisateur verra s'afficher une liste contenant ses tâches, confirmations et/ou notifications (liste déroulante). Pour des raisons de performance, il est recommandé de n'utiliser la vue «Tâches / Notifications» (cf. chapitre 3.2.4) qu'en association avec des critères de filtre appropriés ou de travailler en mode «Aperçu de la transaction» (cf. chapitre 3.2.5)

The screenshot shows the 'Tâches / Notifications' (Tasks / Notifications) view. On the left, the filters are the same as in Figure 4. The main area displays a table of tasks with columns: 'Tâches / Notifications Type de transaction', 'État Créé le', 'ID de l'opération Référence', and 'Mot-clé Unité d'organisation'. The table shows 20 tasks, most with a status of 'Exécuté' (Executed), and one with a status of 'Erreur' (Error).

Tâches / Notifications Type de transaction	État Créé le	ID de l'opération Référence	Mot-clé Unité d'organisation
✓ Fin de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 08.09.2016 - 10:31:24	2016090800009 n/a	ERWS-22A1
✓ Confirmation des données saisies dans le grand livre Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 08.09.2016 - 10:31:24	2016090800009 n/a	ERWS-22A1
✓ Confirmation des données inscrites au journal. Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 08.09.2016 - 10:30:21	2016090800009 n/a	ERWS-22A1
✓ Transmission de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 08.09.2016 - 10:29:43	2016090800009 n/a	ERWS-22A1
✓ Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 08.09.2016 - 10:27:40	2016090800009 n/a	ERWS-22A1
✓ Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 08.09.2016 - 10:26:10	2016090800009 n/a	ERWS-22A1
✓ Fin de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 08.09.2016 - 08:12:52	2016090700026 n/a	
✓ Transmission de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 08.09.2016 - 08:12:50	2016090700026 n/a	
✗ Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 07.09.2016 - 17:55:19	2016090700026 n/a	
✓ Fin de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 07.09.2016 - 17:53:23	2016090700025 n/a	
✓ Confirmation des données saisies dans le grand livre Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 07.09.2016 - 17:53:23	2016090700025 n/a	

Figure 5: aperçu des «Tâches / Notifications»

3.2.4. Aperçu détaillé des «Tâches / Notifications»

L'aperçu détaillé est doté de fonctionnalités intelligentes visant à faciliter la manipulation. L'utilisateur peut ainsi sélectionner les différentes positions pour consulter les détails souhaités ou pour obtenir une liste de toutes les notifications connexes.

1 - 6, 6 Enregistrements Trouvé				Page 1 de 1
Tâches / Notifications Type de transaction	État Créé le	ID de l'opération Référence	Mot-clé Unité d'organisation	
✓ Fin de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:25:26	2016092600226 tr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Confirmation des données saisies dans le grand livre Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:25:25	2016092600226 tr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Confirmation des données inscrites au journal Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:24:25	2016092600226 tr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	

Figure 6: aperçu détaillé des «Tâches / Notifications»

3.2.5. Aperçu détaillé «Aperçu de la transaction»

L'aperçu détaillé est doté de fonctionnalités intelligentes visant à faciliter la manipulation. L'utilisateur peut ainsi sélectionner les différentes positions pour en consulter les détails ou pour obtenir une liste de toutes les opérations connexes. La structure de la vue détaillée correspondant à celle de l'aperçu «Tâches / Notifications». Toutefois, seuls les éléments appartenant à l'opération sélectionnée sont affichés.

▾ Aperçu de la transaction

1 - 11, 11 Enregistrements Trouvé				Page 1 de 1
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie	
✓ Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016092600226 / Exécuté tr55	Müller, Ulrich Walter	26.09.2016 - 11:16:30 26.09.2016 - 11:25:27	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
○ Restriction du droit d'aliéner (radiation) 2016090900009 / En suspens n/a		09.09.2016 - 10:56:36 09.09.2016 - 10:57:18 Signer l'opération	ERWS-22A1	

Figure 7: aperçu détaillé de la transaction

3.2.6. Processus fenêtre d'état (pop-up)

Dans la liste des transactions, une fenêtre d'état s'affiche en cliquant sur le symbole .

▾ Etat de la transaction

Activité Date de début	État Date de fin	Rôle Associé
Aucun enregistrement trouvé		

Figure 8: aperçu détaillé de la transaction

La fenêtre qui apparaît à l'écran affiche l'état actuel de l'opération (processus). L'institut de prévoyance peut donc rechercher où se trouve actuellement le processus (p. ex. l'officier public XY a accepté la transaction mais n'a pas encore déposé de réquisition d'inscription auprès du registre foncier).

3.3. Onglet «Paramètres personnels»

▼ Portail de renseignements: Options de commande

Cadastral
 Extrait élargi
 Cadastre RDPPF

Paramètre pour la recherche

▼ Transactions électroniques Terravis

N° de clearing personnel	<input type="text"/>	Référence interne à la banque	<input type="text"/>
Unité d'organisation	<input type="text"/>	Déclaration du propriétaire	<input type="text" value="Existe déjà"/>
Type d'affichage	<input type="text"/>	Scanner le document	<input type="text" value="Non"/>
Type de transport	<input type="text" value="Coursier"/>	Type d'actif	<input type="text"/>
Express	<input type="text" value="Non"/>	Document supplémentaire	<input type="text" value="Non"/>

▼ Adresse

Nom	<input type="text"/>	Numéro	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>	Lieu	<input type="text"/>
NPA	<input type="text"/>		
Pays	<input type="text"/>		

Figure 9: paramètres personnels

Outre les paramètres liés au portail de renseignements (options de commande), l'utilisateur a la possibilité de sauvegarder par défaut les tâches récurrentes sous «Paramètres personnels».

Comme il s'agit d'un masque de saisie général, c'est-à-dire qu'il s'adresse à tous les utilisateurs, certains paramétrages sont sans importance pour le géomètre.

Dans la rubrique «Portail de renseignements: Options de commande», les paramètres suivants sont pertinents:

- Plan du registre foncier
- Paramètre pour la recherche

Dans la rubrique «Transactions électroniques», les paramètres suivants sont pertinents:

- Unité d'organisation
- Zone d'affichage

Champ	Description
Unité d'organisation	Pour les grandes entreprises disposant de plusieurs centres de traitement, de filiales ou de départements, les collaborateurs doivent, dans l'idéal, définir les modalités d'utilisation du champ UO. Une fois que l'utilisateur a configuré le filtre à l'aide de son UO, le système affiche uniquement les opérations correspondant à l'unité d'organisation indiquée.
Zone d'affichage	Lors de la sélection de l'immeuble principal, l'utilisateur peut définir au préalable s'il souhaite afficher ou pas (champ vide) une liste contenant les derniers résultats des recherches effectuées par lui-même (utilisateur) ou par le participant.

4. Processus «Restriction du droit d'aliéner (inscription)»

4.1. Introduction au processus

Terravis met à la disposition des instituts de prévoyance une fonctionnalité leur permettant de requérir, par voie électronique, l'inscription d'une opération au registre foncier auprès de l'Office du registre foncier compétent et d'y joindre plusieurs documents numériques. A cette fin, ils ont la possibilité de charger dans l'application Terravis les documents munis ou non d'une signature (au format PDF/A selon la loi).

Il y a lieu d'utiliser le formulaire actuel «Inscription d'une restriction du droit d'aliéner» pour l'inscription.

Ce processus convient à tous les types d'opération dont l'inscription doit faire l'objet d'une réquisition électronique auprès de l'Office du registre foncier compétent.

Les réquisitions d'inscription mixtes (c'est-à-dire qu'une partie de la réquisition d'inscription s'effectue via Terravis, tandis que les autres documents sont transmis par voie postale) ne sont pas autorisées dans la plupart des cantons (exception: les réquisitions d'inscription portant sur des cédules hypothécaires sur papier, sachant que la réquisition doit d'abord être effectuée par la voie électronique avant d'être présentée sur support papier avec mention de l'ID de transaction).

4.2. Exécution dans le système

Le lancement («Lancer l'opération») de la procédure d'inscription d'une restriction du droit d'aliéner s'effectue dans l'onglet «Transactions électroniques», en sélectionnant le type de transaction «Restriction du droit d'aliéner (inscription)» dans le menu «Nouvelle opération». Il est ensuite possible de sélectionner la commune et la situation du/des propriétaires.

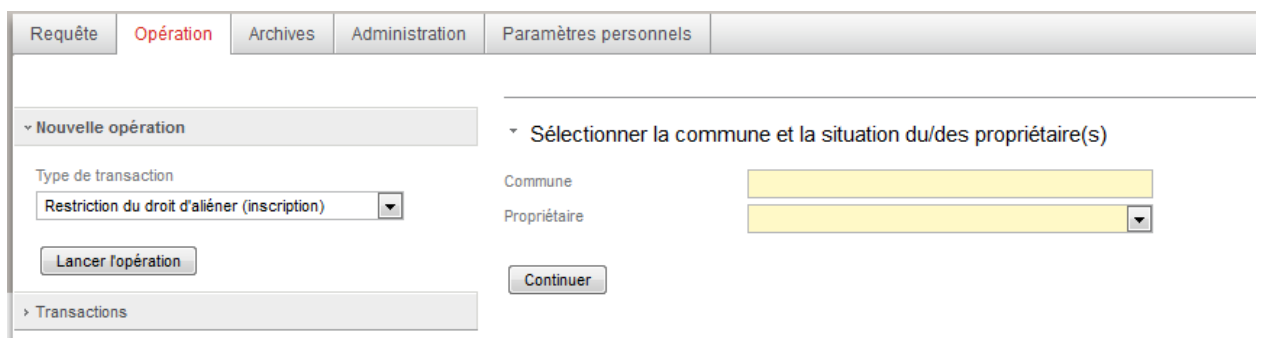
La situation du/des propriétaires peut varier:

- selon le registre foncier

Cette option permet de reprendre les personnes physiques de l'immeuble sélectionné / des immeubles sélectionnés tels qu'ils sont actuellement inscrits au registre foncier.

- après un changement de propriétaire

En sélectionnant cette situation, aucun propriétaire n'est repris après la sélection de l'immeuble / des immeubles sélectionnés, et les données des personnes physiques doivent être saisies. Cette opération peut s'avérer nécessaire si l'immeuble sélectionné / les immeubles sélectionnés change(nt) en même temps que le propriétaire et si les données du registre foncier devaient indiquer l'ancien propriétaire.



The screenshot shows a web application interface with a top navigation bar containing tabs: 'Requête', 'Opération' (highlighted in red), 'Archives', 'Administration', and 'Paramètres personnels'. Below the navigation bar, there is a main content area with a left sidebar and a main panel. The sidebar has a 'Nouvelle opération' section with a dropdown menu for 'Type de transaction' set to 'Restriction du droit d'aliéner (inscription)' and a 'Lancer l'opération' button. The main panel has a section titled 'Sélectionner la commune et la situation du/des propriétaire(s)' with two input fields: 'Commune' and 'Propriétaire', both highlighted in yellow. A 'Continuer' button is located below these fields. At the bottom of the sidebar, there is a 'Transactions' section with a right-pointing arrow.

Figure 10: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription)

Pour continuer, il faut saisir la commune dans laquelle se trouve l'immeuble à inscrire et sélectionner la situation du propriétaire.

Dans l'étape suivante, il est possible de saisir les informations détaillées. Les champs ont déjà été décrits au chapitre 3.1.2 sous «Filtrer les tâches / notifications» et sont facultatifs.

▾ Inscrire la restriction du droit d'aliéner

Type de transaction Restriction du droit d'aliéner (inscription)

Etat Nouveau

Mot-clé Ulrich Walter, Testdorf 52110251|

Unité d'organisation PK 123

Référence tnr55

Figure 11: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), saisie des détails

Dans le masque «Immeubles à grever», il convient d'indiquer l'immeuble/les immeubles aux fins de l'inscription. Il faut pour ce faire cliquer sur le lien «Ajouter».

▾ Immeubles à grever

[Ajouter](#)

Figure 12: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), sélection des immeubles

Une fenêtre (pop-up) s'affiche ensuite à l'écran, dans laquelle l'utilisateur peut rechercher et sélectionner un immeuble à l'aide du numéro d'immeuble et/ou de l'E-GRID. Après avoir saisi les données et cliqué sur le bouton «Interrogation», les immeubles trouvés s'affichent sous forme de liste. Seuls les résultats correspondant à toutes les données saisies sont affichés (recherche à l'aide de l'opérateur «ET»).

▾ Définir un immeuble à grever

Etape 1: Sélectionner un immeuble

Commune Testdorf 1 (9901)

Numéro d'immeuble 52110251

E-GRID

Type d'affichage

E-GRID	Commune politique	Numéro d'immeuble	Complément	Section	Los
Aucun enregistrement trouvé					

Figure 13: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), recherche d'immeubles

L'immeuble trouvé peut être sélectionné en cliquant sur l'E-GRID.

E-GRID	Commune politique	Numéro d'immeuble	Complément	Section	Los
CH213177627993	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	
CH213174627923	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	1
CH213181627957	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	2
CH752862723127	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	3
CH153162723153	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	4
CH454462723185	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	5

Figure 14: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), sélection des immeubles

L'immeuble sélectionné s'affiche à présent dans le masque des détails et peut, au besoin, être supprimé de la sélection en cliquant sur le symbole correspondant et être remplacé par un autre immeuble.

D'autres immeubles peuvent être ajoutés à la sélection à condition que la personne physique concernée soit le propriétaire de tous les immeubles sélectionnés.

Immeubles à grever

Ajouter

E-GRID	CH836272310572
Commune	Testdorf 1 (9901)
Numéro d'immeuble	52110381 / - / 9901 / 1

Figure 15: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), détails des immeubles

La section «Propriétaires communs», qui n'indique au début aucun propriétaire, diffère selon la situation du propriétaire sélectionné.

Situation du propriétaire «selon le registre foncier»

Après avoir sélectionné le premier immeuble, toutes les personnes physiques de cet immeuble s'affichent. Si un autre immeuble est ajouté, seules les personnes physiques inscrites comme propriétaires sur toutes les parcelles sont affichées. Si plusieurs personnes physiques sont disponibles au choix, la personne concernée doit être sélectionnée dans l'un des champs à disposition.

Propriétaires communs

Propriétaire

Nom	Müller
Prénom	Ida
Date de naissance	13.12.1952
Etat civil	Célibataire
Sexe	Femme
Lieu d'origine	Trubschachen
Nationalité	Testland
Adresse	Bahnhofplatz 1
Lieu	8000 Zürich
Pays	Testland

Nom	Müller
Prénom	Ulrich Walter
Date de naissance	13.12.1949
Etat civil	Célibataire
Sexe	Homme
Lieu d'origine	Trubschachen
Nationalité	Testland
Adresse	Bahnhofplatz 1
Lieu	8000 Zürich
Pays	Testland

Figure 16: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), sélection des propriétaires

L'icône de modification permet de modifier les données du propriétaire, à l'exception de son nom et de son prénom.

L'inscription ne peut pas commencer s'il n'existe pas de personnes physiques communes pour les immeubles concernés ou si, lorsque plusieurs personnes physiques sont disponibles, aucune sélection n'a été effectuée.

Situation du propriétaire «après un changement de propriétaire»

Après la sélection du / des immeubles, aucun propriétaire ne s'affiche. La personne concernée doit être ajoutée en cliquant sur le symbole «Ajouter une personne physique».

Propriétaires communs



Figure 17: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), ajouter une personne physique

Une fenêtre (pop-up) s'affiche ensuite à l'écran permettant de saisir la personne.

Ajouter une personne

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>
Etat civil	<input type="text"/>
Sexe	<input type="text"/>
Lieu d'origine	<input type="text"/>
Nationalité	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Numéro de maison	<input type="text"/>
NPA	<input type="text"/>
Lieu	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>

Ajouter

Figure 18: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), sélection des propriétaires

Après avoir saisi les données et cliqué sur la touche «Ajouter», cette personne s'affiche dans la liste des «Propriétaires communs».

Propriétaires communs



Nom	Müller
Prénom	Regina
Date de naissance	01.01.1965
Etat civil	Marié
Sexe	Femme
Lieu d'origine	Testdorf
Nationalité	CH
Adresse	Rue de Gare 12
Lieu	9901 Testdorf
Pays	Suisse

Figure 19: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), données personnelles saisies

En cliquant sur les symboles correspondants, il est possible de supprimer la personne ou de modifier les indications fournies. Il n'est plus possible de saisir d'autres personnes. Si l'utilisateur essaie tout de même d'en saisir une, un message apparaît indiquant que la personne déjà saisie sera remplacée par la nouvelle personne.

Dans le cadre de la réquisition d'inscription au registre foncier, le document nécessaire à l'inscription doit être ajouté au format PDF/a. Il faut pour ce faire utiliser le formulaire «Inscription d'une restriction du droit d'aliéner».

▾ Réquisition d'inscription au RF

[Charger document PDF](#)

Figure 20: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), chargement de la réquisition d'inscription au registre foncier

Une nouvelle page s'affiche permettant de sélectionner et de charger le fichier.

▾ Ajouter le fichier contenant la réquisition d'inscription au RF

Table des matières

[Browse...](#)

[Charger](#)

[Retour](#)

Figure 21: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), sélection de la réquisition d'inscription au registre foncier

Pour charger la copie du contrat, la procédure est la même que pour le chargement de la réquisition d'inscription au registre foncier, mais dans la section «Copie du contrat». Les documents sélectionnés sont ensuite affichés.

▾ Réquisition d'inscription au RF

● [Fichier contenant la réquisition d'inscription au RF](#)

▾ Copie du contrat

● [Fichier contenant la copie du contrat](#)

Figure 22: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), documents sélectionnés

En cliquant sur le lien «Fichier contenant la réquisition d'inscription au RF» ou «Fichier contenant la copie du contrat», les documents chargés de cette manière peuvent être consultés dans une fenêtre séparée du navigateur.

Si toutes les informations relatives à cette transaction ont été saisies, la transaction peut être lancée au moyen de la touche «Transmettre la demande». Une confirmation s'affiche ensuite à l'écran.

▾ Inscrire la restriction du droit d'aliéner

Type de transaction	Restriction du droit d'aliéner (inscription)
Etat	Nouveau
Mot-clé	Ulrich Walter, Testdorf 52110251
Unité d'organisation	PK 123
Référence	txr55

▾ Immeubles à grever

E-GRID	CH454462723185
Commune	Testdorf 1 (9901)
Numéro d'immeuble	52110251 / - / 9901 / 5

▾ Propriétaire

Nom	Müller
Prénom	Ulrich Walter
Date de naissance	13.12.1949
Etat civil	Célibataire
Sexe	Homme
Lieu d'origine	Trubschachen
Nationalité	Testland
Adresse	Bahnhofplatz 1
Lieu	8000 Zürich
Pays	Testland

▾ Réquisition d'inscription au RF

[Fichier contenant la réquisition d'inscription au RF](#)

▾ Copie du contrat

[Fichier contenant la copie du contrat](#)

OK

Figure 23: lancement de la restriction du droit d'aliéner (inscription), demande envoyée

En cliquant sur la touche «OK» ou en naviguant dans le menu à gauche dans la rubrique «Opération» puis en cochant la case «Aperçu de la transaction», l'opération lancée s'affiche.

▾ Aperçu de la transaction

1 - 11, 11 Enregistrements Trouvé		« < Retour Prochain > »		Page 1 de 1
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie	
● Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016092600226 / En suspens txr55	Müller, Ulrich Walter	26.09.2016 - 11:16:30 26.09.2016 - 11:16:33 Signer l'opération	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	

Figure 24: demande dans l'aperçu de la transaction

L'étape suivante consiste à munir la transaction d'une signature numérique. A cette fin, il faut afficher les tâches inhérentes à cette opération en cliquant sur «Type de transaction», «ID de l'opération» ou «Référence».

Tâches / Notifications

Tâches / Notifications Type de transaction	État Créé le	ID de l'opération Référence	Mot-clé Unité d'organisation
Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (inscription)	En suspens 26.09.2016 - 11:16:33	2016092600226 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123

Figure 25: tâche «Signer l'opération»

Pour ouvrir la tâche en suspens «Signer l'opération», il faut cliquer sur «Tâches / Notifications» ou «Type de transaction». La page qui apparaît à l'écran affiche les données d'en-tête saisies lors du lancement de l'opération, le document à signer et un champ destiné à la saisie du code PIN. Il est possible de vérifier le document en cliquant sur son nom. Après avoir saisi le code PIN SuisseID et cliqué sur la touche «Signer», le document est muni d'une signature numérique; au besoin, il est possible d'interrompre l'inscription en cliquant sur le bouton «Annuler l'opération». En cas d'annulation, l'inscription est interrompue, et la procédure doit être redémarrée.

Signer l'opération

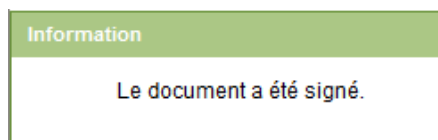
ID de l'opération	2016092600226
Type de transaction	Restriction du droit d'aliéner (inscription)
Etat	En suspens
Utilisateur	
Créé le	26.09.2016 - 11:16:33
Mot-clé	Ulrich Walter, Testdorf 52110251
Unité d'organisation	PK 123
Référence	btr55

Signer

Document(s) à signer	Dies ist ein Testdokument.pdf
N° SuisseID (serv. de sign.)	1000-1000-1000-1002
Code PIN	<input type="text"/>

Figure 26: signer la transaction

Une fois le document signé, une information s'affiche, et la tâche peut être fermée en cliquant sur le bouton «OK».


Figure 27: transaction signée

Dans l'aperçu de la transaction, cette opération s'affiche encore à l'état «En suspens», car l'inscription doit encore être signée par un autre collaborateur (principe du double contrôle). En ouvrant la transaction, deux tâches s'affichent: la tâche de signature en suspens et la tâche de signature à l'état «Exécuté».

Tâches / Notifications

1 - 2, 2 Enregistrements Trouvés				Page 1 de 1
Tâches / Notifications Type de transaction	État Créé le	ID de l'opération Référence	Mot-clé Unité d'organisation	
Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (inscription)	En suspens 26.09.2016 - 11:20:26	2016092600226 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:16:33	2016092600226 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	

Figure 28: deuxième tâche de signature, principe du double contrôle

Si cette deuxième tâche de signature est ouverte par la personne qui a déjà signé la première tâche, il est désormais possible d'interrompre l'inscription ou de retourner vers l'aperçu des Tâches / Notifications.

Si la deuxième tâche de signature est signée par un autre collaborateur de l'institut de prévoyance et validée au moyen de la touche «OK», la transaction s'affiche à présent à l'état «En suspens» dans l'interface d'un deuxième participant.

L'inscription a maintenant été envoyée à Terravis, qui la transmet ensuite aux participants impliqués dans ce processus ainsi qu'au registre foncier.

Aperçu de la transaction

1 - 11, 11 Enregistrements Trouvés				Page 1 de 1
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie	
Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016092600226 / En suspens btr55	Müller, Ulrich Walter	26.09.2016 - 11:16:30 26.09.2016 - 11:24:02 En cours chez l'autre participant	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	

Figure 29: état «En suspens» auprès d'un autre utilisateur

Si la transaction a été correctement inscrite au registre foncier, le symbole change dans l'aperçu de la transaction. De même, le masque «Tâches / Notifications» indique qu'une inscription au journal ou une inscription au grand livre a eu lieu.

Aperçu de la transaction

1 - 11, 11 Enregistrements Trouvés				Page 1 de 1
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie	
Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016092600226 / En suspens btr55	Müller, Ulrich Walter	26.09.2016 - 11:16:30 26.09.2016 - 11:24:25 Confirmation des données inscrites au journal.	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	

Figure 30: ordre en suspens après inscription au registre foncier

Un clic sur la transaction permet d'ouvrir les tâches qui y sont associées. La tâche «Confirmation des données inscrites au journal» affiche des informations relatives à l'inscription au journal, tandis que la tâche «Confirmation des données saisies dans le grand livre» contient en pièce jointe un fichier PDF permettant de consulter les données de l'immeuble. Les confirmations du registre foncier peuvent être marquées comme étant lues en les ouvrant et en cliquant ensuite sur la touche «Marquer comme effectué». La tâche «Fin de la transaction du droit d'aliéner

(inscription) indique si la transaction a été correctement effectuée. En pareil cas, la transaction est considérée comme achevée.

▾ Tâches / Notifications

1 - 6, 6 Enregistrements Trouvé				Page 1 de 1
Tâches / Notifications Type de transaction	État Créé le	ID de l'opération Référence	Mot-clé Unité d'organisation	
✓ Fin de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:25:26	2016092600226 txr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Confirmation des données saisies dans le grand livre Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:25:25	2016092600226 txr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Confirmation des données inscrites au journal. Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:24:25	2016092600226 txr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Transmission de la restriction du droit d'aliéner (inscription) Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:24:01	2016092600226 txr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:20:26	2016092600226 txr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (inscription)	Exécuté 26.09.2016 - 11:16:33	2016092600226 txr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
1 - 6, 6 Enregistrements Trouvé				Page 1 de 1

Figure 31: tâches exécutées

▾ Aperçu de la transaction

1 - 11, 11 Enregistrements Trouvé				Page 1 de 1
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie	
✓ Restriction du droit d'aliéner (inscription) 2016092600226 / Exécuté txr55	Müller, Ulrich Walter	26.09.2016 - 11:16:30 26.09.2016 - 11:25:27	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	

Figure 32: transaction terminée

5. Processus «Restriction du droit d'aliéner (radiation)»

5.1. Introduction au processus

Terravis met à la disposition des instituts de prévoyance une fonctionnalité leur permettant de requérir, par voie électronique, l'inscription d'une opération au registre foncier auprès de l'Office du registre foncier compétent et d'y joindre plusieurs documents numériques. A cette fin, ils ont la possibilité de charger dans l'application Terravis les documents correspondants signés ou non (au format PDF/A selon la loi).

Il y a lieu d'utiliser le formulaire actuel «Inscription d'une radiation de la restriction du droit d'aliéner».

Ce processus convient à tous les types d'opération dont l'inscription doit faire l'objet d'une réquisition électronique auprès de l'Office du registre foncier compétent.

Les réquisitions d'inscription mixtes (c'est-à-dire qu'une partie de la réquisition d'inscription s'effectue via Terravis, tandis que les autres documents sont transmis par voie postale) ne sont pas autorisées dans la plupart des cantons (exception: les réquisitions d'inscription portant sur des cédules hypothécaires sur papier, sachant que la réquisition doit d'abord être effectuée par la voie électronique avant d'être présentée sur support papier avec mention de l'ID de transaction).

5.2. Exécution dans le système

La suppression d'une restriction du droit d'aliéner s'effectue dans l'onglet «Transactions électroniques», en sélectionnant le type de transaction «Restriction du droit d'aliéner (radiation)» dans le menu «Nouvelle opération». Il faut ensuite sélectionner la commune.



Figure 33: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation)

Pour continuer, il faut indiquer la commune dans laquelle se trouve l'immeuble avant de procéder à la radiation.

Dans l'étape suivante, il est possible de saisir les informations détaillées. Les champs ont déjà été décrits au chapitre 3.1.2 sous «Filtrer les tâches / notifications» et sont facultatifs.

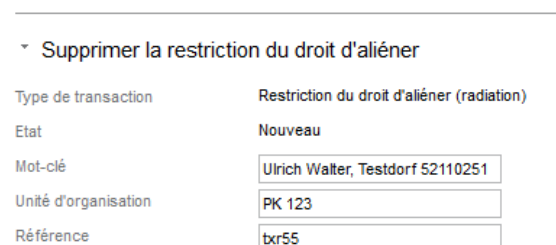


Figure 34: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), saisie des détails

Dans la section «Mention», il faut saisir la mention pour procéder à la radiation. Il faut pour ce faire cliquer sur le lien «Sélectionner».

▼ Mention

Sélectionner

Aucune mention n'a été sélectionnée

Figure 35: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), sélection d'une mention

Une fenêtre (pop-up) s'affiche ensuite à l'écran, dans laquelle l'utilisateur peut rechercher et sélectionner un immeuble à l'aide du numéro d'immeuble et/ou de l'E-GRID. Après avoir saisi les données et cliqué sur le bouton «Interrogation», les immeubles trouvés s'affichent sous forme de liste. Seuls les résultats correspondant à toutes les données saisies sont affichées (recherche à l'aide de l'opérateur «ET»).

▼ Définir un immeuble à grever

Etape 1: Sélectionner un immeuble

Commune

Numéro d'immeuble

E-GRID

Type d'affichage

Interrogation

E-GRID	Commune politique	Numéro d'immeuble	Complément	Section	Los
--------	-------------------	-------------------	------------	---------	-----

Aucun enregistrement trouvé

Figure 36: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), recherche d'immeubles

L'immeuble trouvé peut être sélectionné en cliquant sur l'E-GRID.

Interrogation

E-GRID	Commune politique	Numéro d'immeuble	Complément	Section	Los
CH213177627993	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	
CH213174627923	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	1
CH213181627957	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	2
CH752862723127	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	3
CH153162723153	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	4
CH454462723185	Testdorf 1 (9901)	52110251		9901	5

Figure 37: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), sélection d'immeubles

Dans la même fenêtre (pop-up) sont affichées les mentions disponibles concernant l'immeuble sélectionné. Pour reprendre ces mentions, il suffit de cliquer sur l'EREID de la restriction du droit d'aliéner à radier, après quoi, la fenêtre se ferme.

▾ Définir l'immeuble à grever
Etape 2: Sélectionner une mention

Commune Testdorf 1 (9901)
 Numéro d'immeuble 52110251
 E-GRID CH454462723185
 Section 9901
 Complément

EREID	Description
CH5079x69226441	Veräusserungsbeschränkung gem. Art. 30 BVG auf Anteil Müller, Ulrich Walter, 13.12.1949

Figure 38: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), sélection de la restriction du droit d'aliéner

La restriction du droit d'aliéner sélectionnée s'affiche à présent dans le masque des détails et peut, au besoin, être supprimée de la sélection en cliquant sur le symbole correspondant et être remplacée par une autre restriction du droit d'aliéner.

▾ Mention

Ajouter

EREID	CH5079x69226441
● Description	Veräusserungsbeschränkung gem. Art. 30 BVG auf Anteil Müller, Ulrich Walter, 13.12.1949
Immeubles grevés	Testdorf 1 (9901) / CH454462723185 / 52110251 / - / 9901 / 5

Figure 39: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), restriction du droit d'aliéner sélectionnée

Il n'est pas possible d'ajouter une autre restriction du droit d'aliéner, car celle-ci aurait pour effet d'écraser la restriction du droit d'aliéner sélectionnée précédemment.

Dans le cadre de la réquisition d'inscription au registre foncier, le document nécessaire à l'inscription doit être ajouté au format PDF/a. Il faut pour ce faire utiliser le formulaire «Inscription d'une radiation de la restriction du droit d'aliéner».

▾ Réquisition d'inscription au RF

[Charger document PDF](#)

Figure 40: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), chargement de la réquisition d'inscription au registre foncier

Une nouvelle page s'affiche permettant de sélectionner et de charger le fichier.

▾ Ajouter le fichier contenant la réquisition d'inscription au RF

Table des matières

Figure 41: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), sélection de la réquisition d'inscription au registre foncier

Pour charger la copie du contrat, la procédure est la même que pour le chargement de la réquisition d'inscription au registre foncier, mais dans la section «Copie du contrat». Les documents sélectionnés sont ensuite affichés.

- ▾ Réquisition d'inscription au RF
 - [Fichier contenant la réquisition d'inscription au RF](#)
- ▾ Copie du contrat
 - [Fichier contenant la copie du contrat](#)

Figure 42: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), documents sélectionnés

En cliquant sur le lien «Fichier contenant la réquisition d'inscription au RF» ou «Fichier contenant la copie du contrat», les documents chargés de cette manière peuvent être consultés dans une fenêtre séparée du navigateur.

Si toutes les informations relatives à cette transaction ont été saisies, la transaction peut être lancée au moyen de la touche «Transmettre la demande». Une confirmation s'affiche ensuite à l'écran.

▾ Supprimer la restriction du droit d'aliéner

Type de transaction	Restriction du droit d'aliéner (radiation)
Etat	Nouveau
Mot-clé	Ulrich Walter, Testdorf 52110251
Unité d'organisation	PK 123
Référence	bxr55

▾ Mention

EREID	CH5079x69226441
Description	Veräusserungsbeschränkung gem. Art. 30 BVG auf Anteil Müller, Ulrich Walter, 13.12.1949
Immeubles grevés	Testdorf 1 (9901) / CH454462723185 / 52110251 / - / 9901 / 5

▾ Réquisition d'inscription au RF

[Fichier contenant la réquisition d'inscription au RF](#)

▾ Copie du contrat

[Fichier contenant la copie du contrat](#)

Figure 43: lancement de la restriction du droit d'aliéner (radiation), demande envoyée

En cliquant sur la touche «OK» ou en naviguant dans le menu à gauche dans la rubrique «Opération» puis en cochant la case «Aperçu de la transaction», l'opération lancée s'affiche.

▾ Aperçu de la transaction

1 - 12, 12 Enregistrements Trouvé		<< < Retour Prochain > >>	Page <input type="text" value="1"/> de 1
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie
● Restriction du droit d'aliéner (radiation) 2016092600369 / En suspens bxr55		26.09.2016 - 15:04:30 26.09.2016 - 15:04:33 Signer l'opération	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123

Figure 44: demande dans l'aperçu de la transaction

L'étape suivante consiste à munir la transaction d'une signature numérique. A cette fin, il faut afficher les tâches inhérentes à cette opération en cliquant sur «Type de transaction», «ID de l'opération» ou «Référence».

▾ Tâches / Notifications

1 - 1, 1 Enregistrement Trouvé			
Tâches / Notifications Type de transaction	État Créé le	ID de l'opération Référence	Mot-clé Unité d'organisation
● Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (radiation)	En suspens 26.09.2016 - 15:04:33	2016092600369 bxr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123

Figure 45: tâche «Signer l'opération»

Pour ouvrir la tâche en suspens «Signer l'opération», il faut cliquer sur «Tâches / Notifications» ou «Type de transaction». La page qui apparaît à l'écran affiche les données d'en-tête saisies lors du lancement de l'opération, le document à signer et un champ destiné à la saisie du code PIN. Il est possible de vérifier le document en cliquant sur son nom. Après avoir saisi le code PIN SuisseID et cliqué sur la touche «Signer», le document est muni d'une signature numérique; au besoin, il est possible d'interrompre l'inscription en cliquant sur le bouton «Annuler l'opération». En cas d'annulation, l'inscription est interrompue, et la procédure doit être redémarrée.

▾ Signer l'opération

ID de l'opération	2016092600369
Type de transaction	Restriction du droit d'aliéner (radiation)
Etat	En suspens
Utilisateur	
Créé le	26.09.2016 - 15:04:33
Mot-clé	Ulrich Walter, Testdorf 52110251
Unité d'organisation	PK 123
Référence	bxr55

▾ Signer

Document(s) à signer	Ich bin PDFa valide.pdf
N° SuisseID (serv. de sign.)	1000-1000-1000-1002
Code PIN	<input type="text"/>

Figure 46: signer la transaction

Une fois le document signé, une information s'affiche, et la tâche peut être fermée en cliquant sur le bouton «OK».

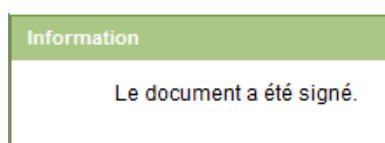


Figure 47: transaction signée

Dans l'aperçu de la transaction, cette opération s'affiche comme étant encore en suspens, car l'inscription doit être signée par un autre collaborateur (principe du double contrôle). En ouvrant la transaction, deux tâches s'affichent: la tâche de signature en suspens et la tâche de signature à l'état «Exécuté».

▾ Tâches / Notifications

1 - 2, 2 Enregistrements Trouvé				
« < Retour Prochain > »				
Tâches / Notifications Type de transaction		État Créé le	ID de l'opération Référence	Mot-clé Unité d'organisation
Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (radiation)		En suspens 26.09.2016 - 15:09:03	2016092600369 txr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123
Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (radiation)		Exécuté 26.09.2016 - 15:04:33	2016092600369 txr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123

Page 1 de 1

Figure 48: deuxième tâche de signature, principe du double contrôle

Si cette deuxième tâche de signature est ouverte par la personne qui a déjà signé la première tâche, il est désormais possible d'interrompre l'inscription ou de retourner vers l'aperçu des Tâches / Notifications.

Si la deuxième tâche de signature est signée par un autre collaborateur de l'institut de prévoyance et validée au moyen de la touche «OK», la transaction s'affiche à présent à l'état «En suspens» dans l'interface d'un deuxième participant.

L'inscription a maintenant été envoyée à Terravis, qui la transmet ensuite aux participants impliqués dans ce processus et au registre foncier.

▾ Aperçu de la transaction

1 - 12, 12 Enregistrements Trouvé			
« < Retour Prochain > »			
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie
Restriction du droit d'aliéner (radiation) 2016092600369 / En suspens txr55		26.09.2016 - 15:04:30 26.09.2016 - 15:11:16 En cours chez l'autre participant	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123

Figure 49: état «En suspens» auprès d'un autre utilisateur

Si la transaction a été correctement inscrite au registre foncier, le symbole change dans l'aperçu de la transaction. De même, le masque «Tâches / Notifications» indique qu'une inscription au journal ou une inscription au grand livre a eu lieu.

▾ Aperçu de la transaction

1 - 12, 12 Enregistrements Trouvé			
« < Retour Prochain > »			
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie
Restriction du droit d'aliéner (radiation) 2016092600369 / En suspens txr55		26.09.2016 - 15:04:30 26.09.2016 - 15:11:28 Confirmation des données inscrites au journal.	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123

Figure 50: ordre en suspens après inscription au registre foncier

Un clic sur la transaction permet d'ouvrir les tâches qui y sont associées. La tâche «Confirmation des données inscrites au journal» affiche des informations relatives à l'inscription au journal, tandis que la tâche «Confirmation des données saisies dans le grand livre» contient en pièce jointe un fichier PDF permettant de consulter les données de

l'immeuble. Les confirmations du registre foncier peuvent être marquées comme étant lues en les ouvrant et en cliquant ensuite sur la touche «Marquer comme effectué». La tâche «Fin de la transaction du droit d'aliéner (inscription) indique si la transaction a été correctement effectuée. En pareil cas, la transaction est considérée comme achevée.

▾ Tâches / Notifications

1 - 6, 6 Enregistrements Trouvé				Page 1 de 1
Tâches / Notifications Type de transaction	État Créé le	ID de l'opération Référence	Mot-clé Unité d'organisation	
✓ Fin de la restriction du droit d'aliéner (radiation) Restriction du droit d'aliéner (radiation)	Exécuté 26.09.2016 - 15:12:24	2016092600369 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Confirmation des données saisies dans le grand livre Restriction du droit d'aliéner (radiation)	Exécuté 26.09.2016 - 15:12:24	2016092600369 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Confirmation des données inscrites au journal. Restriction du droit d'aliéner (radiation)	Exécuté 26.09.2016 - 15:11:28	2016092600369 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Transmission de la restriction du droit d'aliéner (radiation) Restriction du droit d'aliéner (radiation)	Exécuté 26.09.2016 - 15:11:15	2016092600369 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (radiation)	Exécuté 26.09.2016 - 15:09:03	2016092600369 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
✓ Signer l'opération Restriction du droit d'aliéner (radiation)	Exécuté 26.09.2016 - 15:04:33	2016092600369 btr55	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	
1 - 6, 6 Enregistrements Trouvé				Page 1 de 1

Figure 51: tâches effectuées

▾ Aperçu de la transaction

1 - 12, 12 Enregistrements Trouvé				Page 1 de 1
Type de transaction Identifiant / état de la transaction Référence	Propriétaire Montant (CHF) Immeuble	Début de la transaction Dernière étape Tâche/Notification suivante	Mot-clé Unité d'organisation Contrepartie	
✓ Restriction du droit d'aliéner (radiation) 2016092600369 / Exécuté btr55		26.09.2016 - 15:04:30 26.09.2016 - 15:12:25	Ulrich Walter, Testdorf 52110251 PK 123	

Figure 52: transaction terminée

6. En cas de dysfonctionnement

6.1. Résolution des problèmes

Les processus dont les ordres n'ont pas été correctement saisis doivent être interrompus et redémarrés. Les opérations incorrectes ou incomplètes transmises à un officier public par des banques, des compagnies d'assurance ou des géomètres peuvent être refusées en indiquant les raisons au donneur d'ordre. Il en va de même pour les opérations devant faire l'objet d'un traitement différent. Dans tous les cas, il appartient aux parties concernées de régler le problème sur une base bilatérale, d'où l'utilité des coordonnées dans le processus.

6.2. Support

Il incombe au géomètre de mettre en place un support de premier niveau pour ses propres utilisateurs.

Le support Terravis se tient à la disposition du support de premier niveau pendant les heures de bureau au numéro de téléphone indiqué ci-après. Afin de résoudre le problème le plus efficacement possible, nous vous prions d'indiquer chaque fois que possible l'«ID de transaction».

Téléphone: +41 58 399 49 09

E-mail: support@terravis.ch